

# MDI 1

## RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

### 1. CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire du Bachelor « Responsable de Zone import/Export » de HECI réseau La Salle ou de tout autre titre de niveau 2 Commerce International (Bac+3) attestant de 180 crédits ECTS.

### 2. CANDIDATURE

Le recrutement s'effectue sur dossier de candidature et entretien (en français et en langues étrangères). Le dossier est à retourner dûment rempli pour l'une des 3 dates suivantes :

- **Vendredi 26 janvier 2018** (1<sup>ère</sup> session de recrutement)
- **Vendredi 16 février 2018** (2<sup>ème</sup> session de recrutement, sous réserve de places disponibles)
- **Vendredi 30 mars 2018** (3<sup>ème</sup> session de recrutement, sous réserve de places disponibles)

**Attention : compte tenu des dates limites d'inscription exigées par les écoles partenaires (généralement mai/juin pour le S1), il est impératif de respecter les dates limites de remise des dossiers de candidature.**

### 3. MONTANT DE LA SCOLARITÉ

Les frais de scolarité varient en fonction du choix des destinations. Ils s'échelonnent de 3400€ pour une année de mobilité en Union Européenne à 9800€ pour 1 année de mobilité aux Etats-Unis.

### 4. INSCRIPTION DANS LES ECOLES PARTENAIRES

Une fois la candidature validée, l'inscription dans les écoles partenaires se fera par l'intermédiaire du Bureau International de HECI réseau La Salle.

La plupart des écoles partenaires propose des formulaires d'inscription en ligne et demande de fournir une liste de pièces administratives.

Sur demande, les étudiants pourront obtenir les informations relatives aux écoles partenaires de HECI réseau La Salle

### 5. HEBERGEMENT

La plupart des écoles proposent une formule d'hébergement soit sur les campus en résidences universitaires, soit en appartements indépendants.

En Amérique du Sud, l'hébergement est proposé en familles d'accueil.

Sur demande, les étudiants pourront obtenir les informations relatives aux hébergements proposés par les écoles partenaires de HECI réseau La Salle.

**Attention : Bien tenir compte des dates limites de demande de dépôt de dossier.**

### 6. DATES FORMATION

Les dates de début et de fin de semestre diffèrent en fonction des destinations :

- Pour le S1, les départs s'effectuent entre Août et Octobre.
- Pour le S2, les départs s'effectuent entre Janvier et Avril.

### 7. SÉCURITÉ SOCIALE

L'étudiant devra être à jour de son inscription à la Sécurité Sociale française avant son départ (inscription à faire auprès de HECI réseau La Salle).

### 8. ASSURANCE

L'étudiant devra obligatoirement souscrire une inscription à une assurance responsabilité civile auprès de l'organisme de son choix en France. Selon les pays de destination, HECI réseau La Salle conseille fortement de souscrire également une inscription à une assurance complémentaire santé.